

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Deuxième session ordinaire du Conseil
d'administration

Rome, 4–7 novembre 2013

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 7 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2013/7-D/2

7 octobre 2013
ORIGINAL: ANGLAIS

AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR DES INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT – TCHAD 200289

Assistance alimentaire ciblée en faveur des
réfugiés et des personnes vulnérables touchés
par la malnutrition et les crises alimentaires
récurrentes

Coût (en dollars É.-U.)			
	Budget actuel	Augmentation	Budget révisé
Produits alimentaires	142 982 410	46 060 834	189 043 244
Espèces et bons	352 000	11 500 318	11 852 318
Développement et augmentation des capacités	513 049*	188 000	701 049
Coût total pour le PAM	410 329 604	151 282 700	561 612 304

* Pour l'exercice 2013 uniquement.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnées ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

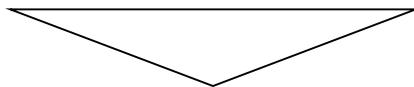
Directrice régionale, OMD*: Mme D. Brown courriel: denise.brown@wfp.org

Directrice de pays: Mme L. Landis courriel: lauren.landis@wfp.org

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional de Dakar (Afrique de l'Ouest)

PROJET DE DÉCISION*



Le Conseil approuve l'augmentation budgétaire d'un montant de 151,3 millions de dollars É.-U. proposée au titre de l'intervention prolongée de secours et de redressement Tchad 200289, "Assistance alimentaire ciblée en faveur des réfugiés et des personnes vulnérables touchés par la malnutrition et les crises alimentaires récurrentes" (WFP/EB.2/2013/7-D/2), assortie d'une prolongation d'un an allant du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

NATURE DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

1. La présente révision budgétaire, qui est proposée pour l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) Tchad 200289, vise à poursuivre les activités de secours et de relèvement entre janvier et décembre 2014, en mettant plus particulièrement l'accent sur le renforcement de la résilience. Elle permettra au PAM de veiller à ce que les futures interventions concordent avec la stratégie de pays pour 2015 et au-delà.
2. La révision budgétaire prévoit:
 - d'augmenter la quantité de produits alimentaires de 91 450 tonnes, pour une valeur de 46 millions de dollars;
 - de disposer de 11,5 millions de dollars supplémentaires pour transposer à plus grande échelle la distribution de bons aux ménages en situation d'insécurité alimentaire pendant la période de soudure, et procéder à des transferts de bons dans le cadre de programmes Assistance alimentaire pour la création d'avoires et de programmes d'assistance non assortis de conditions en faveur des réfugiés;
 - de couvrir à hauteur de 56 millions de dollars les frais de transport extérieur, de transport terrestre, d'entreposage et de manutention¹, ainsi que les autres coûts opérationnels directs liés à la distribution de vivres et de bons;
 - de consacrer 188 000 dollars aux activités de développement et d'augmentation des capacités; et
 - de financer les coûts d'appui directs et indirects à hauteur de 37,6 millions de dollars.

JUSTIFICATION DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

Résumé des activités en cours

3. L'IPSR 200289, approuvée pour la période allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2013, visait à venir en aide à 1,8 million de bénéficiaires en 2012 et à 1,03 million en 2013. Le budget alloué pour ces deux années était de 413 millions de dollars, y compris une révision budgétaire pour l'intervention d'urgence lancée pour faire face à la sécheresse au Sahel.
4. L'IPSR contribue à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement 1, 4 et 5², et s'inscrit dans le droit fil du Plan stratégique pour 2014–2017. Elle a pour but:
 - de sauver des vies et de préserver les moyens d'existence dans les situations d'urgence (Objectif stratégique 1)³;
 - de soutenir ou rétablir la sécurité alimentaire et la nutrition, et de créer ou reconstituer les moyens d'existence dans des milieux fragiles et à la suite d'une catastrophe (Objectif stratégique 2);
 - de réduire les risques et de mettre les personnes, les communautés et les pays à même de couvrir leurs propres besoins alimentaires et nutritionnels (Objectif stratégique 3); et

¹ Les coûts de fonctionnement sont élevés, car le Tchad est un pays enclavé.

² Objectifs du Millénaire pour le développement: 1 – Éliminer l'extrême pauvreté et la faim; 4 – Réduire la mortalité infantile et post-infantile; et 5 – Améliorer la santé maternelle.

³ Sauver des vies et de préserver les moyens d'existence dans les situations d'urgence

- de réduire la dénutrition et de rompre le cycle intergénérationnel de la faim (Objectif stratégique 4).
5. Les principales activités menées dans le cadre de l'IPSR 200289 sont les suivantes:
- des distributions générales de vivres au profit des ménages en situation d'insécurité alimentaire, soit⁴: i) les réfugiés soudanais; ii) les réfugiés centrafricains; et iii) les groupes vulnérables vivant à proximité des populations réfugiées et dans les régions où l'insécurité alimentaire est forte⁵;
 - une supplémentation alimentaire ciblée destinée aux enfants de 6 à 59 mois atteints de malnutrition aiguë modérée, et aux femmes enceintes et aux mères allaitantes souffrant de malnutrition dans 10 régions touchées par l'insécurité alimentaire⁶ présentant des taux élevés de malnutrition aiguë et dans les camps de réfugiés se trouvant dans trois régions⁷;
 - une supplémentation alimentaire généralisée menée en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), en faveur des enfants de 6 à 23 mois et des mères allaitantes dans certaines régions⁸ pendant la période de soudure afin de prévenir l'augmentation de la malnutrition aiguë;
 - des activités Vivres pour la création d'avoins (VCA) visant à créer des avoins productifs pour les ménages tchadiens en situation d'insécurité alimentaire chronique et à donner plus d'autonomie aux ménages réfugiés, en partenariat avec des organes gouvernementaux, des organismes des Nations Unies et d'autres intervenants; et
 - une aide au Gouvernement pour développer ses capacités en matière de systèmes d'alerte rapide et de suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition.
6. Parallèlement, le projet de développement 200288, "Appui à l'enseignement primaire et à la scolarisation des filles", aide le Gouvernement à instaurer un enseignement de qualité pour tous et constitue un filet de protection sociale dans les zones touchées par l'insécurité alimentaire.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS ISSUES DE LA RÉÉVALUATION

7. Les catastrophes naturelles compromettent la production agricole et contribuent à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire. Des évaluations indiquent une forte prévalence de l'insécurité alimentaire, notamment dans la zone sahélienne: 60 pour cent en 2009, 39 pour cent en 2010 et 51 pour cent en 2011⁹. Malgré une légère diminution, de nombreuses régions du nord de la zone sahélienne connaissent des crises alimentaires en raison de l'insuffisance de la production vivrière des ménages, d'une consommation inadéquate, du manque de

⁴ Bahr el-Ghazal, Batha, Ennedi-Est, Logone oriental, Guéra, Kanem, Moyen-Chari, Ouaddaï, Salamat, Sila et Wadi-Fira.

⁵ Il existe trois zones climatiques au Tchad: une zone désertique dans le Nord, la zone sahélienne au centre et la savane soudanaise, fertile, dans le Sud.

⁶ Lac, Kanem, Bahr el-Ghazal, Batha, Wadi-Fira, Ouaddaï, Sila, Guéra, Hadjer-Lamis et Salamat.

⁷ Logone oriental, Moyen-Chari et Ennedi.

⁸ Où le taux de malnutrition aiguë globale dépasse 15 pour cent.

⁹ Les données sont relevées tous les ans, en mars et en avril, lors des évaluations de la sécurité alimentaire en situation d'urgence.

diversité du régime alimentaire, de la dépendance à l'égard des marchés, des activités génératrices de revenus limitées et d'une faible résilience.

8. L'insécurité alimentaire dont souffrent les ménages et leur incapacité à faire face aux chocs sont directement liées au mauvais état des avoirs dont disposent les ménages et les communautés, principalement dans la zone sahélienne.
9. Selon l'évaluation de la sécurité alimentaire¹⁰ menée par le PAM et le Gouvernement en mars 2013 auprès de ménages ruraux, 2,1 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire¹¹: 1,5 million dans la zone sahélienne et 600 000 dans la zone soudanaise. Dans la zone sahélienne, 705 000 personnes vivant dans des communautés caractérisées par une faible résilience et une forte vulnérabilité aux chocs ont bénéficié d'une assistance pendant la période de soudure de 2013. La sécurité alimentaire s'est améliorée depuis la crise alimentaire et nutritionnelle de 2012, mais la situation reste critique dans plusieurs régions; la prévalence de l'insécurité alimentaire devrait demeurer élevée en 2014, notamment pendant la période de soudure.
10. Dans presque toutes les régions, les taux de malnutrition aiguë ont reculé par rapport aux niveaux élevés enregistrés lors de la crise de 2012, mais la situation nutritionnelle est encore précaire. Une enquête de suivi et d'évaluation normalisés des phases de secours et de transition¹² conduite en 2013 dans 11 régions de la zone sahélienne a confirmé que les taux de malnutrition aiguë étaient élevés chez les enfants de 6 à 59 mois. Dans cinq régions sahéliennes, le taux de malnutrition aiguë globale dépassait le seuil de 15 pour cent, jugé "critique", de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pendant la période suivant les récoltes¹³. La tendance cyclique de la malnutrition aiguë pendant les périodes de soudure est causée par la précarité de la sécurité alimentaire, l'épuisement des stocks de vivres des ménages, les prix élevés des denrées, la dégradation des termes de l'échange et les épidémies. Durant les périodes de soudure, lorsque les taux de malnutrition aiguë globale augmentent, il arrive que d'autres régions enregistrent elles aussi des taux supérieurs au seuil de 15 pour cent. D'après l'enquête, les taux de malnutrition aiguë globale varient entre 0,4 pour cent et 4,7 pour cent chez les femmes enceintes et les mères allaitantes, ce qui est inférieur aux seuils de prise en charge.
11. La malnutrition parmi les réfugiés est préoccupante, en particulier chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, même si l'on constate des signes d'amélioration par rapport aux années précédentes. Une enquête réalisée auprès de réfugiés soudanais¹⁴ a montré que les taux de malnutrition aiguë globale avaient sensiblement diminué dans six camps, où ils étaient descendus en dessous de 10 pour cent, mais qu'ils avaient atteint 18 pour cent dans les six autres camps. En outre, les taux de malnutrition aiguë globale se situaient en deçà de 2 pour cent chez les femmes enceintes et les mères allaitantes, principalement grâce à la ration distribuée aux réfugiés soudanais, qui contient du SuperCereal. Dans tous les camps, le taux de malnutrition chronique dépassait 40 pour cent, niveau jugé "critique". Une étude effectuée par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a mis en lumière les facteurs contribuant à la dénutrition des jeunes enfants, tels que l'inadéquation des soins et

¹⁰ Cette évaluation couvre 18 régions administratives hors de la zone désertique.

¹¹ Le chiffre correspondant pour 2012 était de 3,6 millions.

¹² Ministère de la santé publique et UNICEF, 2013, Enquête nutritionnelle et de mortalité par la méthodologie SMART dans la bande sahélienne, dans le Chari-Baguirmi et à N'Djamena, N'Djamena.

¹³ Dix-huit pour cent dans le Bahr el-Ghazal, 17 pour cent dans le Ouaddaï, 15 pour cent dans le Kanem, le Wadi-Fira et le Batha, 12 pour cent dans le Guéra et 10 pour cent dans le Sila.

¹⁴ HCR/PAM, Enquêtes nutritionnelles dans les camps des réfugiés soudanais à l'est du Tchad (2013, version provisoire).

- de l'alimentation complémentaire fournis aux enfants de moins de 2 ans, l'accès limité à des aliments nutritifs et les taux élevés de maladies diarrhéiques et infectieuses¹⁵.
12. Une évaluation conjointe réalisée par le PAM, le HCR et le Gouvernement en 2012 a confirmé qu'il était nécessaire de poursuivre l'assistance en faveur des réfugiés soudanais et centrafricains, et a conduit à l'élaboration d'un plan d'action¹⁶.
 13. Le PAM et le HCR ont entrepris des évaluations conjointes dans l'objectif de déterminer la contribution de l'assistance alimentaire aux solutions durables mises en œuvre dans les situations de réfugiés prolongées¹⁷. Le rapport sur le Tchad¹⁸ a indiqué qu'un grand nombre de ménages réfugiés originaires de la République centrafricaine, notamment ceux dirigés par une femme, demeuraient en situation d'insécurité alimentaire, exposant les femmes à de grands risques sur le plan de la sécurité. Les réfugiés avaient peu de possibilités de subvenir à leurs besoins, et l'appui aux moyens d'existence était insuffisant; les contacts avec les communautés d'accueil étaient limités. Le rapport a conclu que les interventions de la communauté internationale ciblant les réfugiés en situation de crise prolongée n'avaient pas encore réussi à asseoir l'autonomie des communautés: le PAM et le HCR ont donc établi un plan coordonné visant à renforcer l'autonomie des réfugiés centrafricains.
 14. La dégradation des conditions de sécurité dans le Darfour, à partir de janvier 2013, a engendré l'arrivée de 28 000 réfugiés soudanais supplémentaires et de 20 000 Tchadiens retournant dans la région de Tissi, dans le sud du Tchad. Les troubles civils en République centrafricaine ont provoqué l'afflux de 8 600 réfugiés en 2013.
 15. Sur la base d'analyses de l'efficacité et de l'efficacités et d'autres études, des distributions de bons ont été mises en place en 2013 dans le cadre d'un projet pilote destiné aux ménages en situation d'insécurité alimentaire. Cette modalité de transfert est en adéquation avec les objectifs de l'IPSR 200289 et favorise le développement des marchés locaux et de la production vivrière, conformément au Plan national de développement pour la période 2013–2015. D'après une analyse des marchés conduite en avril 2012, il est possible d'utiliser les bons, car les marchés dans les zones d'exécution des activités sont bien intégrés. Compte tenu des conditions de sécurité, le PAM a décidé d'avoir recours à des bons électroniques afin de supprimer les transferts monétaires. Les institutions de microfinancement ayant peu de moyens, quand elles ne sont pas inexistantes, la meilleure solution pour transposer à plus grande échelle les programmes de bons consiste à utiliser le réseau de téléphonie mobile.

¹⁵ HCR, Enquête qualitative dans les camps de réfugiés à l'est et au sud du Tchad, octobre 2012.

¹⁶ HCR/PAM, 2013, Situation des réfugiés soudanais et centrafricains au Tchad (mission d'évaluation conjointe).

¹⁷ WFP/EB.1/2013/6-C.

¹⁸ WFP/EB.1/2013/6-A.

FINALITÉ DE LA PROLONGATION ET DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

16. Le PAM continuera de venir en aide aux populations réfugiées et locales dans les zones les plus gravement touchées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition¹⁹; priorité sera donnée au renforcement de la résilience. Des activités VCA seront mises en œuvre de novembre à juin, lorsque l'intensité des activités agricoles diminue, et cibleront les communautés rurales exposées à l'insécurité alimentaire et les communautés d'accueil situées à proximité des camps de réfugiés. Les ménages touchés par l'insécurité alimentaire, en particulier ceux ayant des besoins alimentaires immédiats, seront appuyés en priorité. Les activités sont conformes au descriptif de projet initial et portent sur: i) la rétention et la gestion des eaux; ii) les projets visant à accroître la production agricole, en particulier au profit des réfugiés centrafricains; et iii) la formation en vue de promouvoir la génération de revenus. Elles seront exécutées en coopération avec des entités gouvernementales, et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le HCR et l'UNICEF fourniront des services consultatifs techniques au niveau des communautés.
17. Le PAM et ses partenaires s'emploient à intégrer les activités menées dans les domaines suivants: i) le traitement de la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans; ii) l'alimentation scolaire, qui fait office de filet de sécurité lorsque les enfants sont à l'école; iii) l'assistance alimentaire d'urgence pendant les périodes de soudure pour éviter que les familles ne perdent leurs ressources; iv) les activités VCA mises en œuvre pour aider les ménages et les communautés à se doter de biens de production et à se relever après une crise; et v) les transferts de bons, qui permettent d'injecter des liquidités dans les économies rurales. Le Gouvernement a lancé un programme parallèle de construction de routes afin de promouvoir l'intégration des marchés et, de là, d'offrir des débouchés aux producteurs ruraux et de réduire les prix des denrées.
18. Le nombre de réfugiés soudanais et centrafricains bénéficiant des activités a été revu pour tenir compte de la situation actuelle. En 2013, le nombre prévu de réfugiés soudanais était de 270 000, mais il a été augmenté de 30 000, en raison des nouvelles arrivées et du taux de natalité élevé. Dix mille des réfugiés arrivés dans la région de Tissi en 2013 devraient rester au Tchad en 2014. Un plan d'urgence pour venir en aide à 10 000 personnes supplémentaires est en cours d'élaboration, sur la base des informations fournies par le HCR concernant l'instabilité de la situation dans le sud du Darfour.
19. En 2013, il était prévu de secourir 52 000 réfugiés centrafricains bénéficiaires, mais les effectifs ont été plus élevés²⁰. En tenant compte du nombre de naissances et des nouvelles vagues d'arrivée, près de 68 000 réfugiés devraient recevoir une assistance en 2014. Le volume de l'assistance décroîtra cependant par rapport à 2013, car les bénéficiaires n'auront plus besoin de rations complètes, mais seulement de rations réduites et de rations dites "de soudure". Environ 17 000 réfugiés, y compris les nouveaux arrivants, seront tributaires d'une aide extérieure et bénéficieront des rations complètes. Les 51 000 autres personnes ne recevront des rations complètes que pendant les deux mois de la période de soudure, et 17 000 d'entre elles recevront également des demi-rations le reste de l'année. Une évaluation menée conjointement par le PAM et le HCR fin 2013 indiquera les modifications à apporter aux rations.

¹⁹ Bahr el-Ghazal, Batha, Ennedi-Est, Logone oriental, Guéra, Hadjer-Lamis, Kanem, Lac, Mandoul, Moyen-Chari, Ouaddaï, Salamat, Sila, Tandjile, Wadi-Fira et Logone occidental.

²⁰ Leur nombre s'établit à 63 767 personnes; il n'a été possible de distribuer que deux des quatre types de rations prévus.

20. Le programme de supplémentation alimentaire sera réduit afin de tenir compte de l'évolution de la situation nutritionnelle. Le nombre de bénéficiaires des activités nutritionnelles est demeuré identique en 2012 et 2013, mais le relèvement au lendemain de la crise nutritionnelle est lent et les besoins restent importants; les taux de malnutrition aiguë globale ont commencé à revenir aux niveaux d'avant la crise. Le nombre de bénéficiaires des activités nutritionnelles en 2014 a donc été adapté en fonction des taux de malnutrition aiguë globale enregistrés en 2013 et des capacités d'intervention²¹; le nombre de personnes bénéficiant d'une supplémentation alimentaire généralisée et de certains programmes de supplémentation alimentaire ciblée a fléchi²². Le traitement de la malnutrition aiguë modérée et grave sera assorti d'une supplémentation alimentaire ciblée.

TABLEAU 1: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES, PAR ACTIVITÉ

Activité	Budget actuel 2013	Augmentation 2014	Budget révisé 2014
Distribution générale de vivres (réfugiés soudanais)	270 000	50 000	320 000 ^{1, 2}
Distribution générale de vivres (réfugiés centrafricains – ration complète)	6 400	10 545	16 945 ^{3, 4}
Distribution générale de vivres (réfugiés centrafricains – ration réduite)	5 400	-5 400	–
Distribution générale de vivres (réfugiés centrafricains – ration de soudure)	40 200	10 636	50 836 ^{3, 4}
Distribution générale de vivres (réfugiés centrafricains – ration réduite, groupes vulnérables) ⁵	10 000	6 945	16 945 ^{3, 4}
Programme saisonnier de supplémentation alimentaire ciblée en faveur de la population tchadienne en situation d'insécurité alimentaire	436 000	-11 000	425 000 ⁶
Supplémentation alimentaire ciblée – enfants de 6 à 59 mois	177 000	–	177 000
Supplémentation alimentaire ciblée – femmes enceintes et mères allaitantes	44 000	-24 000	20 000
Supplémentation alimentaire ciblée – femmes enceintes et mères allaitantes réfugiées	5 000	-5 000	–

²¹ En s'appuyant sur l'expérience acquise et la disponibilité de partenaires opérationnels, la couverture de la supplémentation alimentaire généralisée a été portée à 75 pour cent. La couverture de la supplémentation alimentaire ciblée a été élargie depuis le début de 2012, mais les programmes ne peuvent guère être amplifiés, car la supplémentation alimentaire est en grande partie assurée dans les centres de santé. La couverture du traitement de la malnutrition aiguë modérée a donc été fixée à 80 pour cent pour la population générale et à 90 pour cent pour les réfugiés.

²² Les chiffres prévus pour la supplémentation alimentaire ciblée ne changent pas pour les enfants de 6 à 59 mois dans la population générale, mais ont été abaissés pour ceux qui se trouvent dans les camps de réfugiés et pour les femmes enceintes et les mères allaitantes, réfugiées ou non. Les chiffres relatifs à la supplémentation alimentaire généralisée ont diminué par rapport à 2013.

TABLEAU 1: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES, PAR ACTIVITÉ

Activité	Budget actuel 2013	Augmentation 2014	Budget révisé 2014
Supplémentation alimentaire ciblée – enfants réfugiés de 6 à 59 mois	20 000	-10 000	10 000
Supplémentation alimentaire généralisée – mères allaitantes	75 000	-15 000	60 000
Supplémentation alimentaire généralisée – enfants de 6 à 23 mois	300 000	-100 000	200 000
Volontaires dans les centres de supplémentation alimentaire	6 250	750	7 000
Personnes s'occupant des enfants atteints de malnutrition aiguë grave	2 000	5 000	7 000
Prévention de la malnutrition chronique – enfants réfugiés de 6 à 23 mois	–	20 000	20 000
Activités VCA	325 000	–	325 000 ⁷
TOTAL*	1 042 000	–	1 254 700

*Ajusté pour éviter de compter deux fois les personnes bénéficiant de rations au titre de plus d'une activité.

¹ Dont 48 000 personnes bénéficiant de transferts de bons non assortis de conditions.

² Y compris un plan d'urgence pour faire face à l'afflux de 10 000 nouveaux arrivants.

³ Dont 42 663 personnes bénéficiant de transferts de bons non assortis de conditions.

⁴ Y compris un plan d'urgence pour faire face à l'afflux de 4 000 nouveaux arrivants.

⁵ Ces bénéficiaires reçoivent une ration réduite pendant dix mois et une ration complète pendant les deux mois de la période de soudure.

⁶ Dont 75 000 personnes bénéficiant de transferts de bons non assortis de conditions.

⁷ Dont 100 000 personnes bénéficiant de transferts de bons assortis de conditions.

21. Les activités reposant sur les transferts de bons seront mises en œuvre dans la zone sahélienne tout au long de l'année si les marchés le permettent, ou d'octobre à juin si la campagne agricole donne des résultats satisfaisants. Si les marchés sont suffisamment approvisionnés pour pouvoir satisfaire une demande accrue pendant la période de soudure, le programme sera poursuivi pendant cette période. Le module de la sécurité alimentaire assurera le suivi des mesures prises par le Gouvernement pour réguler les prix.
22. D'après de récentes évaluations des capacités, les bons électroniques envoyés sur des téléphones portables constituent la solution technologique la mieux adaptée aux interventions axées sur le marché. Le montant prévu du transfert pour une ration familiale mensuelle est de 35 dollars; ce chiffre est calculé à partir de la valeur de l'assortiment alimentaire d'un ménage type et de la valeur marchande moyenne d'une ration du PAM au cours des deux dernières années. Les bons permettront de se procurer des céréales, des légumes secs, de l'huile, du sel et du sucre. En ce qui concerne les activités VCA, le nombre de jours de travail sera établi de sorte à correspondre à la valeur du transfert. Les transferts de bons feront intervenir les acteurs ci-après: i) un opérateur de téléphonie mobile, chargé de créer et de transférer les bons électroniques; ii) des détaillants, auprès desquels les bénéficiaires échangeront les bons contre de la nourriture; et iii) des partenaires non gouvernementaux pour assurer un ciblage, une mise en œuvre et un suivi adéquats.

23. Dans les camps de réfugiés soudanais, le PAM fournira une petite quantité de supplément nutritionnel à base de lipides (Nutributter®) pour prévenir la malnutrition chronique chez les enfants âgés de 6 à 23 mois²³, qui complétera les rations fournies dans le cadre des distributions générales de vivres et ciblera 20 000 enfants en 2014. Le HCR, qui met en œuvre cette activité depuis juillet 2013, la poursuivra jusqu'à la fin du premier semestre de 2014; le PAM prendra le relais au second semestre et consultera ses partenaires pour assurer la mise en place d'activités complémentaires en matière de nutrition, de santé et d'hygiène.
24. Dans le cadre de l'Initiative visant à éliminer la faim et la malnutrition chez les enfants, lancée au Tchad en mars 2013, le PAM, l'UNICEF, l'OMS et la FAO aideront le Gouvernement à atteindre les objectifs de l'initiative "Renforcer la nutrition" et à élaborer une politique nationale de nutrition.
25. Le PAM et la FAO prêtent leur concours au Gouvernement pour renforcer le système national d'alerte précoce et le Comité d'action pour la sécurité alimentaire et la gestion des crises, en améliorant la gestion des données et le partage des informations en temps réel. Les activités d'assistance technique et de développement des capacités du PAM seront axées sur la gestion et le suivi des dispositifs de préparation aux situations d'urgence et des données relatives à la sécurité alimentaire, l'objectif étant de transférer progressivement les responsabilités au Gouvernement.

²³ Faute d'une politique nationale de nutrition et d'un partenaire coopérant adéquat, le PAM ne peut faire profiter la population locale non réfugiée de cette activité.

TABLEAU 2: RATION ALIMENTAIRE JOURNALIÈRE PAR ACTIVITÉ (en grammes/personne/jour)

	Distribution générale de vivres – réfugiés soudanais	Distribution générale de vivres – réfugiés centrafricains			Distribution générale de vivres – groupes vulnérables locaux	Supplémentation alimentaire ciblée		Supplémentation alimentaire généralisée		Volontaires dans les centres de supplémentation alimentaire	Personnes s'occupant des enfants atteints de malnutrition grave	Prévention de la malnutrition chronique	Activités VCA
		Ration complète	Ration de soudure	Ration réduite pour les groupes vulnérables		Ration réduite	Enfants âgés de 6 à 59 mois	Femmes enceintes et mères allaitantes	Mères allaitantes				
SuperCereal	50						200	200			50		
Céréales	425	450	450	250	225					450	450		450
Légumes secs	50	100	100	75	50					75	50		100
Huile végétale	25	25	25	15	15		25	15		25	25		25
Sucre	15						20	15					
Sel	5	5	5	5	5					5	5		5
Plumpy'sup®						92							
Plumpy'doz®									47				
Nutributter®												20	
TOTAL	570	580	580	345	295	92	245	230	47	555	580	20	580
Total kcal/jour	2 070	2 060	2 060	1 220	1 050	500	1 053	944	247	1 980	2 084	108	2 060
% kcal d'origine protéique	13,0	14,2	14,2	14,8	13,9	12,8	30,6	30,6	10	64,5	67,1	10	14,2
% kcal d'origine lipidique	17,9	17,2	17,2	17,0	18,9	30,5	41,1	31,1	58	39,4	43,1	58	17,2
Nombre de jours d'alimentation par an	365	365	60	300	90	90	180	120	120	240	30	180	120*

* Vivres distribués et jours de travail

BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES

26. Le tableau 3 indique les besoins en produits alimentaires et en bons.

TABLEAU 3: BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES ET EN BONS, PAR ACTIVITÉ				
Activité	Modalité de transfert	Projet actuel	Augmentation 2014	Total révisé
Assistance aux réfugiés	Produits alimentaires	124 087 tonnes	60 145 tonnes	184 232 tonnes
	Bons	-	7 001 862 dollars	7 001 862 dollars
Assistance saisonnière destinée à la population tchadienne en situation d'insécurité alimentaire	Produits alimentaires	89 764 tonnes	9 293 tonnes	99 057 tonnes
	Bons	352 000 dollars	1 041 667 dollars	1 393 667 dollars
Supplémentation alimentaire ciblée	Produits alimentaires	10 174 tonnes	2 430 tonnes	12 604 tonnes
Supplémentation alimentaire généralisée	Produits alimentaires	18 847 tonnes	2 784 tonnes	21 631 tonnes
Volontaires dans les centres de supplémentation alimentaire	Produits alimentaires	1 500 tonnes	932 tonnes	2 432 tonnes
Personnes s'occupant des enfants atteints de malnutrition	Produits alimentaires	70 tonnes	122 tonnes	192 tonnes
Prévention de la malnutrition chronique	Produits alimentaires	304 tonnes	84 tonnes	388 tonnes
Activités VCA	Produits alimentaires	40 577 tonnes	15 660 tonnes	56 237 tonnes
	Bons	-	3 456 790 dollars	3 456 790 dollars
TOTAL	Produits alimentaires	285 323 tonnes	91 450 tonnes	376 773 tonnes
	Bons	352 000 dollars	11 500 319 dollars	11 852 319 dollars

ÉVALUATION DES ALÉAS ET DES RISQUES ET PLANIFICATION DES INTERVENTIONS D'URGENCE

27. Les risques programmatiques et institutionnels d'origine persistent: i) la poursuite de la présence de réfugiés; ii) l'insécurité; iii) le manque de protection; iv) les mouvements de population dans l'Est; v) l'instabilité régionale; vi) la maladie; et vii) les chocs climatiques.

28. La planification part de l'hypothèse que de bonnes pluies amélioreront la sécurité alimentaire. Si les récoltes sont maigres pendant la campagne agricole 2013/14, la situation sur le plan de la sécurité alimentaire et de la nutrition se dégradera dans les zones ciblées. Le PAM a révisé le budget de l'IPSR 200289 pour être prêt à faire face aux besoins supplémentaires engendrés par un tel scénario, qui pourrait nécessiter de remplacer la remise de bons par la distribution de vivres si l'approvisionnement venait à diminuer sur les marchés.
29. Le PAM et ses partenaires assurent un suivi régulier des indicateurs d'alerte rapide, et des risques d'ordre contextuel et opérationnel.
30. L'IPSR 200289 a été conçue en tenant compte des risques liés aux transferts de bons. Afin d'atténuer ces risques, le PAM travaillera de concert avec des partenaires financiers enregistrés auprès de la Banque des États de l'Afrique centrale et contrôlés par des commissaires aux comptes afin de veiller au respect de la réglementation en matière de contrôle des opérations de transfert financier. Le PAM évaluera le programme de transfert de bons à la mi-2014. Un tableau relatif à l'analyse des risques est disponible.

ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE			
	Quantité (en tonnes)	Valeur (en dollars)	Valeur (en dollars)
Produits alimentaires			
Céréales	64 996	19 423 334	
Légumes secs	10 028	6 663 971	
Huile et matières grasses	4 028	4 593 401	
Aliments composés et mélanges	9 895	14 370 296	
Autres	2 503	1 009 832	
Total, produits alimentaires	91 450	46 060 834	
Transport extérieur		8 868 276	
Transport terrestre, entreposage et manutention		42 153 165	
Autres coûts opérationnels directs: produits alimentaires		2 965 310	
Produits alimentaires et coûts connexes¹		100 047 585	100 047 585
Espèces et bons		11 500 318	
Coûts connexes		1 978 326	
Espèces et bons, et coûts connexes		13 478 644	13 478 644
Développement et augmentation des capacités		188 000	188 000
Coûts opérationnels directs			113 714 229
Coûts d'appui directs ² (voir l'annexe I-B)			27 671 472
Total des coûts directs			141 385 701
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) ³			9 896 999
COÛT TOTAL POUR LE PAM			151 282 700

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation, dont la composition peut varier.

² Chiffre indicatif fourni à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

ANNEXE I-B

COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars)	
Dépenses de personnel et frais connexes	
Administrateurs	12 112 464
Agents des services généraux	3 238 804
Prime de danger et indemnités locales	350 400
Total partiel	15 701 668
Dépenses de fonctionnement et autres	3 758 009
Dépenses d'équipement	2 682 789
sécurité	1 730 398
Voyages et transports	3 798 608
Études préalables, évaluations et suivi¹	–
TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS	27 671 472

¹ Correspond aux coûts estimatifs lorsque ces activités sont réalisées par des tiers. Si les activités sont réalisées par le personnel du bureau de pays du PAM, les coûts sont inclus dans les rubriques Dépenses de personnel et frais connexes et Voyages et transports.

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE ¹		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
Objectif stratégique 1: Sauver des vies et préserver les moyens d'existence dans les situations d'urgence		
Résultats et indicateurs transversaux		
Problématique hommes-femmes Amélioration de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de femmes et d'hommes occupant des postes d'encadrement dans les comités de gestion de projet ➤ Nombre et pourcentage de femmes membres de comités de gestion de projet ayant reçu une formation sur les modalités de distribution de vivres, d'espèces ou de bons 	
Protection Fourniture et utilisation de l'assistance du PAM dans des conditions de sécurité, de transparence et de dignité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Proportion de bénéficiaires ayant signalé des problèmes de sécurité liés aux sites des projets du PAM; proportion de bénéficiaires ayant signalé avoir été informés des projets mis en œuvre (ayants droit, nature des activités, dépôt de plaintes, etc.) 	
Partenariats Coordination des interventions d'assistance alimentaire et développement de partenariats	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Proportion d'activités mises en œuvre moyennant l'apport d'intrants complémentaires 	
But 1: Répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels urgents des personnes et des communautés vulnérables et abaisser le taux de dénutrition en dessous du seuil d'urgence		
Effet direct 1.1 Réduction ou stabilisation de la dénutrition chez les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Traitement de la malnutrition aiguë modérée – taux de récupération, de mortalité, d'abandon du traitement et de non-réaction au traitement Cibles: taux de récupération > 75%; taux de mortalité < 3%; taux d'abandon < 15%; taux de non-réaction < 15% ➤ Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme de supplémentation alimentaire généralisée (couverture) Cible: > 70% 	Les besoins des populations ciblées en matière de santé, d'éducation et de protection sont satisfaits par le Gouvernement ou d'autres partenaires. Aucune épidémie ne se produit pendant la mise en œuvre des activités. Le protocole national de prise en charge de la malnutrition aiguë est correctement observé dans les centres de santé.

¹ Le cadre logique sera parachevé une fois que le Conseil aura approuvé le Cadre de résultats stratégiques du PAM pour 2014–2017.

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE¹

Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<p>Produit 1.1.1 Distribution de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité effectuée en quantité suffisante et en temps voulu au profit des enfants de moins de 5 ans, des femmes enceintes et des mères allaitantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'enfants de moins de 5 ans, de femmes enceintes et de mères allaitantes bénéficiant d'une assistance, en pourcentage du nombre prévu, ventilé par activité, sexe et groupe d'âge ➤ Quantité de produits alimentaires distribués, en pourcentage de la quantité prévue, ventilée par type de produits ➤ Quantité d'articles non alimentaires distribués, en pourcentage de la quantité prévue, ventilée par type d'articles ➤ Nombre de centres de santé bénéficiant du soutien du PAM 	<p>Il est possible de se procurer des ressources et de nouveaux produits nutritionnels en temps voulu.</p>
<p>But 2: Protéger les vies et les moyens d'existence tout en permettant aux femmes et aux hommes d'accéder en toute sécurité à l'alimentation et à la nutrition</p>		
<p>Effet direct 1.2 Stabilisation ou amélioration du niveau de consommation alimentaire pendant toute la durée de l'assistance fournie aux ménages réfugiés et locaux ciblés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Score de consommation alimentaire Cible: 80% des ménages ciblés ont un niveau de consommation alimentaire acceptable. Référence: 65,1% ➤ Indice des stratégies de survie Cible: 80% des ménages ciblés ont un score stable Référence: à déterminer 	<p>Le contexte politique et les conditions de sécurité demeurent stables et pacifiques sur le territoire national et le long des frontières. Le cadre administratif et économique est stable. Aucune catastrophe naturelle ne se produit pendant la mise en œuvre des activités.</p>
<p>Produit 1.2.1 Distribution de produits alimentaires et de produits nutritionnels de qualité ainsi que de bons effectuée en quantité suffisante et en temps voulu au profit des ménages ciblés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de bénéficiaires recevant une assistance, en pourcentage du nombre prévu, ventilé par activité, sexe et groupe d'âge ➤ Quantité de produits alimentaires distribués, en pourcentage de la quantité prévue, ventilée par type de produits ➤ Valeur des bons distribués (exprimée en produits alimentaires/somme d'argent), ventilée par groupe d'âge et par sexe 	<p>Des partenaires coopérants fiables sont disponibles. Les sites de distribution sont sûrs. Des ressources sont disponibles en temps voulu pour prépositionner des vivres. Les communautés prennent part à la conception et à l'exécution des activités.</p>

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE ¹		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
But 3: Renforcer la capacité des gouvernements et des organisations régionales et permettre à la communauté internationale de se préparer aux chocs, d'en évaluer l'intensité et d'y faire face		
Effet direct 1.3 Renforcement des moyens des institutions nationales et des acteurs de la communauté d'aide humanitaire pour qu'ils soient à même de se préparer aux situations d'urgence, d'en estimer l'ampleur et d'y répondre	➤ Indice des capacités de préparation aux situations d'urgence et d'intervention Cible: augmentation de l'indice par rapport à la référence (à déterminer)	Le Gouvernement et les partenaires sont à même de fournir des ressources complémentaires. Le Gouvernement et les partenaires exploitent des systèmes d'alerte rapide et de suivi de la sécurité alimentaire.
Produit 1.3.1 Augmentation des moyens logistiques assurés, Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies et services de télécommunications d'urgence fournis	➤ Nombre de biens et de services fournis, par type ➤ Nombre de passagers transportés par les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies ➤ Volume (en m ³) des cargaisons transportées par les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies	Un financement adéquat est mis à disposition pour les opérations spéciales.
Produit 1.3.2 Capacité de gestion d'urgence mise en place et/ou soutenue	➤ Nombre d'activités d'assistance technique mises en œuvre, par type ➤ Nombre de personnes formées, par sexe et par type de formation	Les responsables gouvernementaux ont le temps de suivre une formation et sont disposés à le faire ainsi qu'à interagir avec le PAM. Le financement nécessaire est disponible et permet un flux de trésorerie régulier.
Objectif stratégique 2: Soutenir ou rétablir la sécurité alimentaire et la nutrition et créer ou reconstituer les moyens d'existence dans des milieux fragiles et à la suite d'une catastrophe		
But 1: Soutenir ou rétablir la sécurité alimentaire et la nutrition au profit des personnes et des communautés et contribuer à la stabilité, à la résilience et à l'autonomie		
Effet direct 1.1 Obtention ou maintien pendant la période couverte par l'assistance d'une consommation alimentaire adéquate parmi les ménages ciblés	➤ Score de consommation alimentaire Cible: 80% des ménages ciblés ont une consommation alimentaire acceptable. Référence: 65,1%	Le contexte politique reste stable et les conditions de sécurité adéquates sur le territoire national et le long des frontières. Le cadre administratif et économique est stable. Aucune catastrophe naturelle ne se produit pendant la mise en œuvre des activités.

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE¹		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<p>Produit 1.1.1 Distribution de produits alimentaires et d'articles non alimentaires de qualité ainsi que de bons effectuée en quantité suffisante et en temps voulu au profit des ménages ciblés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de bénéficiaires recevant une assistance, en pourcentage du nombre prévu, ventilé par activité, modalité, groupe d'âge et sexe ➤ Quantité d'assistance alimentaire distribuée, en pourcentage de la quantité prévue, ventilée par type de produits ➤ Quantité d'articles non alimentaires distribués, en pourcentage de la quantité prévue, ventilée par type d'articles ➤ Valeur des bons distribués (exprimée en produits alimentaires/somme d'argent), ventilée par catégorie d'âge et par sexe 	<p>Des partenaires coopérants fiables sont disponibles. Les sites de distribution sont sûrs. Des ressources sont disponibles en temps voulu. Les communautés prennent part à la conception et à l'exécution des activités.</p>
<p>Effet direct 1.2 Amélioration de l'accès aux avoirs et aux services de base, y compris les infrastructures communautaires et commerciales</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Score relatif aux avoirs des communautés <p>Cible: accès aux infrastructures communautaires supérieur au niveau de référence pour 80% des communautés ciblées (à déterminer)</p>	<p>Le contexte politique reste stable et les conditions de sécurité adéquates sur le territoire national et le long des frontières. Le cadre administratif et économique est stable.</p>
<p>Produit 1.2.1 Avoirs garantissant la subsistance créés ou remis en état par les ménages et les communautés ciblées</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'avoirs remis en état ou entretenus par les communautés et les personnes ciblées, par type et par unité de mesure 	<p>Les partenaires coopérants sont en mesure de fournir des articles non alimentaires pour les activités VCA. Des ressources adéquates sont disponibles en temps voulu.</p>
Objectif stratégique 3: Réduire les risques et mettre les personnes, les communautés et les pays à même de couvrir leurs besoins alimentaires et nutritionnels		
But 1: Aider les personnes, les communautés et les pays à renforcer la résilience face aux chocs, à réduire les risques de catastrophe et à s'adapter au changement climatique au moyen de l'assistance alimentaire et nutritionnelle		
<p>Effet direct 3.1 Renforcement de la résilience et réduction des risques de catastrophe et de choc résultant pour les communautés et les ménages ciblés exposés à l'insécurité alimentaire de l'amélioration de l'accès aux avoirs nécessaires à la subsistance</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Score relatif aux avoirs des communautés <p>Cible: accès aux infrastructures communautaires supérieur au niveau de référence pour 80% des communautés ciblées (à déterminer)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Score de consommation alimentaire <p>Cible: 80% des ménages ciblés ont une consommation alimentaire acceptable Référence: à déterminer</p>	<p>Le contexte politique reste stable et les conditions de sécurité adéquates sur le territoire national et le long des frontières. Le cadre administratif et économique est stable.</p>

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE¹

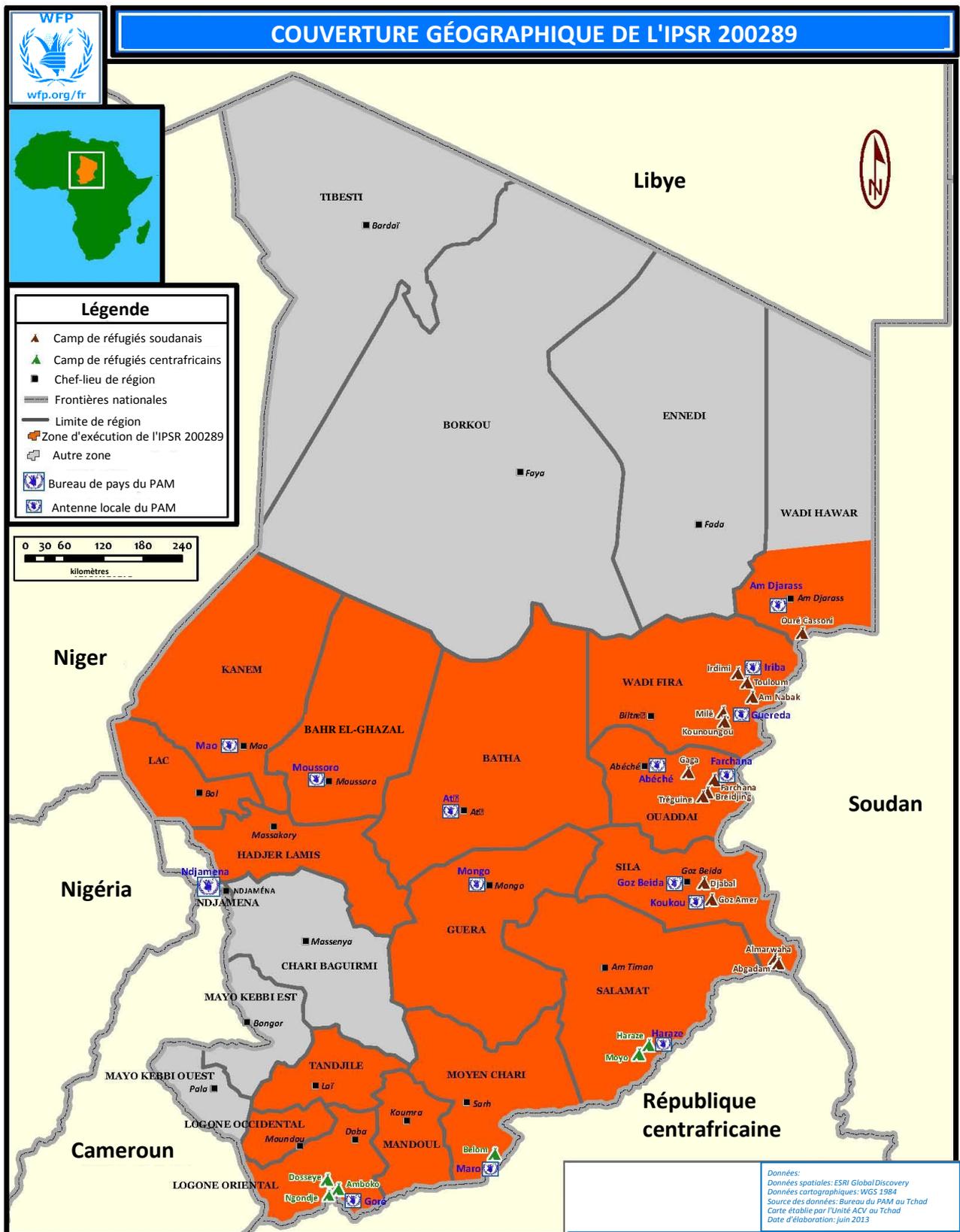
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<p>Produit 3.1.1 Distribution de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité ainsi que de bons effectuée en quantité suffisante et en temps voulu au profit des ménages ciblés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de bénéficiaires recevant une assistance, en pourcentage du nombre prévu, ventilé par activité, type de produits, groupe d'âge et sexe ➤ Quantité de produits alimentaires distribués, en pourcentage de la quantité prévue, ventilée par type de produits ➤ Quantité d'articles non alimentaires distribués, en pourcentage de la quantité prévue, ventilée par type d'articles ➤ Valeur des bons distribués (exprimée en produits alimentaires/somme d'argent), ventilée par groupe d'âge et par sexe 	<p>Des partenaires coopérants fiables sont disponibles. Les sites de distribution sont sûrs. Des ressources sont disponibles en temps voulu.</p>
<p>Produit 3.1.2 Avoirs atténuant les risques de catastrophe et de choc développés, créés ou rétablis</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'avois réduisant les risques ou atténuant les effets des catastrophes développés, créés ou rétablis, par catégorie d'avois, type et unité de mesure ➤ Nombre de personnes formées à la gestion des catastrophes dans le cadre d'activités Vives pour la formation, ventilé par sexe et par type 	
<p>But 3: Renforcer la capacité des gouvernements et des communautés à établir, gérer et amplifier des institutions vouées à la sécurité alimentaire et à la nutrition, des infrastructures et des systèmes de filets de sécurité de manière durable, efficace et équitable, y compris des systèmes liés aux chaînes locales d'approvisionnement agricole</p>		
<p>Effet direct 3.1 Renforcement de la capacité de réduction des risques des personnes, des communautés et des pays</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Proportion des communautés ciblées bénéficiant d'un appui du PAM faisant état d'une amélioration de leur capacité de gestion des chocs et des risques climatiques <p>Cible: au moins 80% des communautés ciblées font état d'une amélioration de leur capacité de gestion des chocs et des risques climatiques</p>	<p>Les communautés ciblées et l'administration locale font preuve de leur engagement. D'autres acteurs du développement fournissent des intrants non alimentaires et une expertise technique.</p>
<p>Produit 3.4.1 Gestion des risques de catastrophe liée à la sécurité alimentaire et à la nutrition et adaptation au changement climatique assurées par le Gouvernement et les communautés bénéficiant d'un appui</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'activités d'assistance technique mises en œuvre, par type ➤ Nombre de personnes formées, par sexe et par type de formation 	<p>Les responsables gouvernementaux ont le temps de suivre une formation et sont disposés à le faire ainsi qu'à interagir avec le PAM. Des ressources sont disponibles en temps voulu.</p>

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE¹

Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
Objectif stratégique 4: Réduire la dénutrition et rompre le cycle intergénérationnel de la faim		
But 1: Prévenir le retard de croissance et l'émaciation, traiter la malnutrition aiguë modérée et remédier aux carences en micronutriments, en particulier chez les jeunes enfants, les femmes enceintes et les mères allaitantes, et les personnes touchées par le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, en leur donnant accès à une assistance alimentaire et nutritionnelle appropriée		
Effet direct 4.1 Réduction de la dénutrition, y compris des carences en micronutriments	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Proportion des enfants âgés de 6 à 23 mois participant au programme de prévention de la malnutrition chronique dans les camps de réfugiés soudanais Cible: > 70%	Le Gouvernement ou d'autres partenaires répondent aux besoins des populations ciblées en matière de santé, d'éducation et de protection. Aucune épidémie ne se produit pendant la mise en œuvre des activités.
Produit 4.1.1 Nutributter® de qualité distribué en quantité suffisante et en temps voulu aux enfants soudanais réfugiés âgés de 6 à 23 mois	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant une assistance, en pourcentage du nombre prévu, ventilé par sexe ➤ Quantité de Nutributter® distribuée, en pourcentage de la quantité prévue 	Des ressources sont disponibles en temps voulu



ANNEXE III



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
OMS	Organisation mondiale de la Santé
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VCA	Vivres pour la création d'avoins